

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 17616 Numéro SIREN : 852 028 406 Nom ou dénomination : Intertrust (France) SAS

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2024 sous le numéro de dépôt 20954

COMPTES ANNUELS

en euros

Intertrust France

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022

183 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

SIRET : 85202840600027

NAF : 8211Z

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables I	7
Règles et méthodes comptables II	8
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des créances	11
Etat des dettes	12
Charges à payer	13
Produits à recevoir	14
Produits et charges constatés d'avance	15
Composition du capital Social	16

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 556	2 699	18 857	21 013
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 721		10 721	10 721
ACTIF IMMOBILISÉ	32 277	2 699	29 578	31 733
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	270 520		270 520	87 835
Autres	17 592		17 592	25 706
Capital souscrit et appelé, non versé	1		1	1
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	247 106		247 106	21 707
Charges constatées d'avance	12 519		12 519	
ACTIF CIRCULANT	547 738		547 738	135 249
Frais d'émission d'emprunt à étaler				7 122
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	580 015	2 699	577 316	174 104

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 20 001	20 001	20 001
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	-144 135	-41 415
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	43 833	-102 720
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-80 301	-124 134
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit		
- Financières diverses	424 086	266 352
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	58 866	22 738
- Fiscales et sociales	174 665	9 148
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	657 617	298 238
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	577 316	174 104

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens				
- De services	514 750		514 750	80 378
Chiffre d'affaires net	514 750		514 750	80 378
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits			2	
PRODUITS D'EXPLOITATION			514 752	80 378
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			135 168	80 922
Impôts, taxes et versements assimilés			611	1 038
Salaires et traitements			232 315	71 167
Charges sociales			100 668	29 427
- Amortissements sur immobilisations			2 156	543
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			2	
CHARGES D'EXPLOITATION			470 919	183 098
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			43 833	-102 720
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			43 833	-102 720

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	514 752	80 378
TOTAL DES CHARGES	470 919	183 098
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	43 833	-102 720

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 577 316 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 43 833 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	21 556		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 556		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 721		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	10 721		
TOTAL GÉNÉRAL	32 277		

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations : - Gales, agenets et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenets et aménagt. divers				
Matériel : - De transport				
- De bureau et informatique, mob.			21 556	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			21 556	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			10 721	
TOTAL			10 721	
TOTAL GÉNÉRAL			32 277	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	543	2 156		2 699
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	543	2 156		2 699
TOTAL GÉNÉRAL	543	2 156		2 699

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	7 122	-7 122		
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	10 721		10 721
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	270 520	270 520	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	17 592	17 592	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1	1	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	12 519	12 519	
TOTAL	311 352	300 632	10 721
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	58 866	58 866		
Personnel et comptes rattachés	21 049	21 049		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 802	89 802		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	59 012	59 012		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 802	4 802		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	424 086	424 086		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	657 617	657 617		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaires : néant

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 879	1 976
Dettes fiscales et sociales	31 823	1 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	84 701	3 014

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 878.52	1 976.00
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	52 878.52	1 976.00
Dettes fiscales et sociales	31 822.62	1 037.99
428200 Dettes provisionnées pour congés à payer	21 049.23	
438200 Charges sociales sur congés à payer	9 124.32	
448620 Taxe d'apprentissage	673.56	483.91
448630 Formation continue	975.51	554.08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	84 701.14	3 013.99

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		87 835
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		87 835

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		87 835.33
418100 Clients Factures à établir		87 835.33
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		87 835.33

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Charges : - D'exploitation	12 519	
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	12 519	

Commentaires : néant

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	20 001	1.00000	20 001
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	20 001	1.00000	20 001

Commentaires : néant

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES EN DATE DU 2 AOUT 2023

Minutes of the Shareholders decisions dated August 2, 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux aout,

The year two thousand twenty-three, August second,

1. La société Intertrust Group B.V., société de droit-néerlandais (« Besloten Vennootschap ») dont le siège social est situé Basisweg 10, 1043 AP, Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée au registre de commerce et des sociétés des Pays-Bas sous le numéro 56528582, représentée conjointement par Corneel Ryde et Bauke Faber, dûment habilités aux fins des présentes, Propriétaire de 20 000 actions de la société Intertrust (France) SAS, société par actions simplifiée au capital de 20 001 euros, dont le siège social est situé 183 rue de Courcelles 75017 Paris – France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 852 028 406 (ci-après désignée la « Société ») ;

Intertrust Group B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands ("Besloten Vennootschap") with registered office at Basisweg 10, 1043 AP, Amsterdam, The Netherlands, registered in the Netherlands Trade and Companies Register under number 56528582, represented jointly by Corneel Ryde and Bauke Faber, duly authorized for the purposes hereof,

Owner of 20,000 shares of Intertrust (France) SAS, a simplified joint-stock company with a capital of € 20,001, whose registered office is located at 183 rue de Courcelles 75017 Paris – France, registered with the Paris Trade and Companies Register under number 852 028 406 (hereinafter referred to as the "Company");

2. Intertrust Accounting Services CVBA, société de droit belge, ayant son siège social situé 23 Avenue Marnix 1000 Bruxelles, Belgique enregistrée au registre du commerce Belge sous le numéro BE 0847.422.484 représentée par Monsieur Christophe Tans, Propriétaire de 1 action de la Société et titulaire de 67% des droits de vote de la Société ;

Intertrust Accounting Services CVBA, a company incorporated under Belgian law, having its registered office at 23 Avenue Marnix 1000 Brussels, Belgium registered in the Belgian commercial register under number BE 0847.422.484 represented by Mr. Christophe Tans, Owner of 1 share of the Company and holder of 67% of the voting rights of the Company;

Associés de la Société (ci-après désigné les Associés »),

Shareholders of the Company (hereinafter referred to as the Shareholders"),

Déclarent que le Commissaire aux Comptes, la société FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT, a été dûment informé des présentes décisions.

Declare that the auditor, FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT, has been duly informed of these decisions

I. Rappellent qu'ils sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour ci-après reproduit :

Remind that the agenda is below:

1. Approbation des comptes clos le 31 Décembre 2022 et quitus au Président et au Directeur Général;
 2. Affectation des résultats ;
 3. Conventions règlementées relevant de l'article L-227-10 du Code de commerce ;
 4. Situation des capitaux propres ;
 5. Démission du Directeur Général et nomination d'un nouveau Directeur Général ;
 6. Questions diverses et pouvoirs;
-
1. Approval of the accounts closed on 31 December 2022 and discharge to the President and the Managing Director;
 2. Allocation of results;
 3. Regulated agreements under Article L-227-10 of the French Commercial Code;
 4. Equity situation;
 5. Resignation of the Managing Director and appointment of a Managing Director;
 6. Other matters and power of attorney;

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

After reviewing the following documents:

- La convocation adressée au Commissaire aux Comptes de la Société ;
 - Les statuts de la Société ;
 - Les comptes sociaux annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice 2022 ;
 - Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2022 ;
 - Le texte des projets de décisions soumis aux Associés.
-
- The convocation sent to the Company's Statutory Auditor;
 - The Articles of Association of the Company;
 - The corporate accounts (balance sheet, income statement and appendix) for the year 2022;
 - The auditor's report on the annual accounts for the year 2022;
 - The text of the draft decisions submitted to the Shareholders.

A pris les décisions suivantes :

Took the following decisions:

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes clos le 31 décembre 2022

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes de la Société sur les comptes, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

The Shareholders, after having read the report of the President and the one of the Company's Statutory Auditor on the annual accounts, approve them, i-e the balance sheet, the income statement and the appendix, closed on December 31, 2022 as well as the transactions reflected in these accounts and summarized in these reports.

En conséquence, il est donné au Président et au Directeur Général de la Société quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Accordingly, the President and the Managing Director of the Company are discharged from their management for the past financial year.

Les Associés constatent également que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visée à l'article 39-4 du CGI.

The Shareholders also notes that the accounts for the previous financial year do not include non-deductible expenses from the tax result, referred to in Article 39-4 of the CGI.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

Les Associés, constatent que le résultat dégagé au titre de l'exercice est un bénéfice de 43 833 euros et décident de l'affecter au poste « Report à nouveau » qui passera, après cette affectation à un montant négatif de 100 302 euros.

The Shareholders notes that the result for the financial year is a profit of EUR 43,833 and decide to allocate it to the account "retained earnings" which will be, after this allocation, minus EUR 100,302.

Conformément à la loi, les Associés reconnaissent, qu'aucun dividende n'a été distribué antérieurement.

In accordance with the law, The Shareholders acknowledge that no dividend has been previously distributed.

TROISIEME DECISION

Conventions règlementées relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce

Les Associés, après avoir pris lecture du rapport du Président et du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce approuvent ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

The Shareholders, after having read the President's and the Auditor's report on the agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code, approve this report and the agreements mentioned therein.

QUATRIEME DECISION

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Les Associés prennent acte du fait que les comptes de la Société, clos le 31 décembre 2022 font apparaître des capitaux propres d'un montant de - 80 301 euros pour un capital social de 20 001 euros, soit des capitaux propres d'un montant inférieur à plus de la moitié du montant du capital social.

The Shareholders take note of the fact that the Company's financial statements, closed on December 31, 2022, show equity of € - 80,301 for a share capital of € 20,0001, i.e. equity of less than half of the amount of the share capital.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, si du fait des pertes constatées dans les comptes, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, les Associés de la Société doivent, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, être interrogés sur la question de savoir s'il y a lieu de dissoudre la Société de manière anticipée.

In accordance with the provisions of Article L.225-248 of the French Commercial Code, if, as a result of the losses recorded in the accounts, the Company's equity becomes less than half of the share capital, the Shareholders must, within four months of the approval of the accounts showing this loss, be asked whether to dissolve the Corporation early.

La Société aurait dû reconstituer ses capitaux propres avant la fin de l'exercice 2021. Toutefois, compte tenu de l'évolution du chiffre d'affaires dans le courant de l'année 2022, en dépit des pertes constatées dans les documents comptables et des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social, nous vous proposons de poursuivre l'exploitation sociale.

The Company should have restored its equity before the end of fiscal 2022. Given the evolution of the Company's turnover during 2022, despite the losses noted in the accounting documents and the equity that has become less than half of the share capital, we propose to continue to run the business.

CINQUIEME DECISION

Démission de M. Robert-Jan Bertina en qualité de Directeur Général Et nomination d'un nouveau Directeur Général

Les Associés, ayant pris connaissance de la lettre de démission de M. Robert-Jan Bertina aux fonctions de Directeur Général de la Société, adressée à la Société, prennent acte, de cette démission avec effet à la date des présentes,

Décident, par dérogation à l'article 15.2 des statuts de la Société, de dispenser M. Robert-Jan Bertina du respect du délai de préavis de trois (3) mois, et décident, de lui donner quitus entier dans l'exécution de ses fonctions jusqu'à la date effective de son départ.

The Shareholders, having taken note of the letter of resignation of Mr. Robert-Jan Bertina as Managing Director of the Company, addressed to the Company, take note of this resignation with effect from the date hereof,

Decide, by way of derogation from Article 15.2 of the Articles of Association of the Company, to exempt Mr. Robert-Jan Bertina from the three (3) months notice period, and

Decide to give him full discharge for the performance of his duties until the effective date of his departure.

Les Associés, sur proposition du Président et conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de la Société, décident de nommer Monsieur Niels Christian Wedell-Wedellsborg né le 22 Juillet 1969 à Copenhague, en qualité de Directeur Général de la Société, avec effet à la date des présentes, et ce pour une durée indéterminée.

Monsieur Niels Christian Wedell-Wedellsborg a fait savoir qu'il accepterait les fonctions de Directeur Général de la Société dans le cas où elles lui seraient confiées par les Associés et a déclaré remplir toutes les conditions requises par les statuts de la Société et par la loi.

En qualité de Directeur Général, Monsieur Niels Christian Wedell-Wedellsborg assistera le Président dans l'exercice de son mandat et disposera des mêmes pouvoirs que le Président conformément à l'article 14.5 des statuts de la Société.

Les Associés décident que Monsieur Niels Christian Wedell-Wedellsborg exercera cette fonction à titre gratuit et ne percevra par conséquent aucune rémunération en sa qualité de Directeur Général.

Les Associés décident qu'il pourra prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

The Shareholders, on the proposal of the President and in accordance with the provisions of Article 15 of the Articles of Association of the Company, decide to appoint Mr. Niels Christian Wedellsborg born on July 22, 1968 in Copenhagen, as Managing Director of the Company, with effect from the date hereof, for an indefinite period.

Mr. Niels Christian Wedellsborg has indicated that he will accept the functions of Managing Director of the Company if entrusted to him by the Shareholders and has declared that he fulfils all the conditions required by the Company's articles of association and by law.

As Managing Director, Mr. Niels Christian Wedell-Wedellsborg will assist the President in the exercise of his mandate and will have the same powers as the President in accordance with Article 14.5 of the Articles of Association of the Corporation.

The Shareholders decide that Mr. Niels Christian Wedell-Wedellsborg will perform this function free of charge and will therefore not receive any remuneration in his capacity as Managing Director.

The Shareholders decide that he may claim, upon presentation of supporting documents, reimbursement expenses incurred in carrying out its mandate.

This decision is adopted unanimously by the Shareholders.

SIXIEME DECISION
Pouvoir en vue des formalités

Les Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales requises.

The Shareholders grants all powers to the holder of a certified copy or extract of these minutes to complete all required legal formalities.

De tout ce que dessus, Les Associés a dressé et signé le présent procès-verbal.

The Shareholders has drawn up and signed these minutes.

Les Associés



Intertrust Group B.V.

Corneel Ryde and Bauke Faber



Intertrust Accounting Services CVBA

Christophe Tans